



Déclaration préalable au CTSD Occitanie du 13 Juin 2019

Monsieur Le Président,

Nous allons aborder aujourd'hui plusieurs points à l'ordre du jour qui reflètent un malaise profond dans notre administration depuis de trop nombreuses années.

En effet, une fois de plus nous allons examiner la suppression de services douaniers. La CFDT réaffirme son opposition à tout démantèlement de nos structures et de nos missions.

De plus, les résultats de l'Observatoire interne IPSOS réalisés fin 2018 démontrent également les dégradations des conditions de travail et la perte de sens et d'initiative dans la réalisation de nos missions. Masquées ces réalités par une interprétation fallacieuse des chiffres ne servirait pas l'intérêt individuel et collectif.

Au contraire, un tel sondage doit servir de base objective afin d'améliorer notre environnement professionnel dans toutes ses composantes.

Autre point sensible à l'ordre du jour, les moyens matériels et immobiliers à la disposition des agents : Si des groupes de travail nationaux vont être mis en place, il est nécessaire de ne pas oublier la composante locale. Un trop grand nombre d'agents de la DI pâtissent de ce manque inacceptable de moyens liés à un manque d'effectif criant. La CFDT demande d'ores et déjà l'application de la GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences) au niveau local.

La Formation Professionnelle est également un enjeu majeur pour la CFDT . Nous notons malheureusement peu d'évolutions et d'améliorations par rapport aux années précédentes et trop de disparités entre les directions.

La CFDT exige la tenue d'un Groupe de Travail local sur ces différentes problématiques (Moyens , GPÉEC, Formations ...).

Enfin, suite au récent mouvement social conclu par un accord unanime, la CFDT condamne les discriminations dont elle fait l'objet.

En effet, les procédures disciplinaires dirigées quasi exclusivement à l'encontre des adhérents et militants CFDT DOUANE sont tout simplement honteuses et inadmissibles. Nous exigeons le RETRAIT pur et simple de ces procédures.

Les Élus CFDT DOUANE